

“ temps, les Iroquois sont comme *déconcertés* ; et les autres profitant de cet
“ avantage, sans donner aux ennemis le temps de recharger leurs mous-
“ quets, mettent promptement l’épée à la main et les obligent à prendre
“ la fuite. Ils les poursuivirent ainsi jusqu’au fleuve Saint-Laurent, où les
“ Iroquois entrèrent précipitamment dans l’eau et s’y enfoncèrent jusqu’au
“ cou pour se sauver. Ainsi ces seize colons victorieux ramenèrent dans
“ le Fort, à la vue des sauvages tremblants, les quatre soldats de la
“ redoute (*).”

XI.

Autre action mémorable des colons de Villemarie.

Le P. le Mercier, dans sa relation de 1653, parle d’une autre action de valeur, dont les circonstances nous sont inconnues, mais qui montre de plus en plus l’habileté des hommes de Villemarie dans le maniement des armes. “ La protection de la Reine des hommes et des Anges sur ce poste, dit-il, “ parut dans une certaine rencontre d’une façon toute particulière. Vingt “ six Français, se trouvant renfermés au milieu de deux cents Iroquois, “ auraient dû perdre la vie sans le secours de cette Princesse. Ces bar- “ bares firent une décharge sur eux, d’un lieu fort proche, et tirèrent deux “ cents coups sans tuer ni blesser personne. Ce n’est pas qu’ils ne manient “ très-bien leurs armes ; mais c’est que Dieu voulait, dans cette attaque, “ faire paraître visiblement la puissance de sa Mère sur ceux qu’elle a en “ sa sauvegarde. Il écarta les balles des ennemis, et dirigea si bien celles “ des Français, qu’ils renversèrent quantité d’Iroquois, et mirent en fuite “ ceux qui échappèrent à la mort ou à des blessures notables. J’ai lu, “ dans une lettre, que les chemins par où ils passèrent en s’enfuyant “ furent trouvés tout couverts de leur sang ; et qu’assez longtemps après “ leur départ, les chiens rapportaient des lambeaux de corps humains à “ l’habitation de Villemarie.” Le P. du Creux, qui rapporte aussi, de son côté, cet événement mémorable, ajoute que les Iroquois, rendus plus

(*) Quoiqu’on trouve dans le registre mortuaire de Villemarie les noms de plusieurs colons tués isolément par les Iroquois, sans que nous connaissions les circonstances particulières de leur mort, il n’y est fait aucune mention de l’inhumation de quatre soldats tués le même jour, desquels parle ici la Mère Juchereau. Comme, en général, elle paraît toujours assez bien instruite des événements qu’elle raconte, ce silence ne doit pas infirmer, par lui-même, la vérité de son récit. Il faut seulement en conclure que les quatre corps ou au moins trois de ces corps furent emportés par les Iroquois et jetés à l’eau ou consumés par les flammes. Nous avons fait remarquer déjà que les PP. Jésuites, qui tenaient alors le registre mortuaire de Villemarie, n’y mentionnaient que les noms de ceux aux corps desquels ils avaient donné la sépulture ecclésiastique, sans parler des autres, dont on ne put retrouver les corps, ou qui périrent en captivité chez ces barbares. On peut conclure, avec fondement, de ce silence, que le combat dont parle ici la Mère Juchereau eut lieu avant l’arrivée des prêtres de Saint-Sulpice à Villemarie, ceux-ci ayant toujours eu soin de faire mention des colons qui avaient péri ou qui avaient été conduits en captivité.